

CONSEIL MUNICIPAL du 10 septembre 2019

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni le mardi 10 septembre 2019 à 18h30, en séance publique, sous la présidence de Denis MERVILLE, Maire, Conseiller Départemental.

Etaient présents : Messieurs Christian LECLERC et Philippe CHAMPION, Mesdames Anne-Marie RECHER, Marie-Claire BARREE et Karine VERDIER, Monsieur Frédéric PETIGNY, Madame Isabelle GOURVIL, Monsieur Philippe BANVILLE et Madame Clarence LEGALLAIS.

Absents excusés : Monsieur Gérard JOURNO (pouvoir à M. PETIGNY) et Monsieur Sébastien LECALIER.

Madame Clarence LEGALLAIS a été élue Secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 1^{er} juillet 2019 est approuvé, à l'unanimité.

I. INFORMATIONS COMMUNICATIONS

- Concours Départemental des Villes, Villages et Maisons Fleuris : félicitations adressées aux Sainnevillais récompensés (Messieurs et Mesdames CHAMPION, LEBAS et AUBOURG).
- Médailles du travail : félicitations adressées aux 3 récipiendaires (Mmes DELAMARE et VERDIER, et M. GUEROULT).
- Rentrée scolaire : lecture de la circulaire mettant en œuvre l'obligation d'instruction obligatoire à 3 ans. Effectifs scolaires à la rentrée : 85 élèves répartis sur 4 classes. Remerciements des élus, des collaborateurs et à Philippe CHAMPION qui a beaucoup œuvré pour l'aménagement de la 4^{ème} classe. Arrivée d'un nouvel enseignant : M. JONQUAY.
- Avis favorable pour récupérer l'Escape Game organisé à l'église en 2018 pour organiser une manifestation à l'issue des travaux de restauration en cours.
- Saint Thomas Basket Le Havre propose des sorties basket pour les enfants des communes. A voir en commission loisirs.
- Rappel de la réunion organisé par le CLIC concernant les nuisances du démarchage abusif et du vol par ruse subi par les aînés du territoire le 19 septembre prochain à St Romain de Colbosc.
- Bilan de collecte « Le Grenier » / conteneur à vêtements : 1 159kg collectés au 31/07 depuis sa mise en place en mars dernier donc résultat très positif.
- Lecture de la lettre régionale concernant les fonds européens et l'attractivité de la Normandie.
- Droits de mutation : 23 610.18€, conformes aux prévisions.

RAPPORT ANNUEL 2018 DU SEVEDE

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets présenté par le Syndicat d'Elimination et de Valorisation Energétique des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE). Consultable en Mairie.

RESSOURCES HUMAINES

SUPPRESSION ET CREATION DE POSTE – ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE

Adopté à l'unanimité, à raison de 17.5/35^{ème} à compter du 1^{er} octobre 2019.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT D'ATSEM

Adopté à l'unanimité, à raison de 28.35/35^{ème}, du 01/09/2019 au 31/08/2020.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL SUR UN EMPLOI PERMANENT D'AGENT D'ENTRETIEN

Adopté à l'unanimité, à raison de 12.10/35^{ème} pour une durée indéterminée à l'issue d'une période maximale de 6 années à compter du 01/09/2019.

CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT D'ADJOINT TECHNIQUE

Adopté à l'unanimité, à temps plein à compter du 01/10/2019.

NON RENOUVELLEMENT DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE CONTRACTUEL

Adopté à l'unanimité, fin le 15 octobre prochain.

II. COMMUNAUTE URBAINE

Monsieur le Maire fait le point sur les principales actions :

Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : prévue le vendredi 13 septembre 2019, officialisera les montants des charges transférés à la Communauté Urbaine.

Aménagement de la Place de l'Eglise : CU à contacter pour savoir où en est l'avancement de ce projet.

Séminaire des Maires de ce jour : compte rendu des points abordés en réunion donné.

Conférences thématiques : calendrier mis à jour présenté à nouveau.

Information de la notification du nouvel arrêté de renonciation par le Président de la CU au transfert des pouvoirs de police spéciale liés aux aires d'accueil des gens du voyage. Pouvoir conservé par les Maires.

INTEGRATION DE TRANCHE D'ECLAIRAGE PUBLIC SANS PIECE

3 anciennes tranches d'éclairage public intégrées sans pièce à l'unanimité pour 119 089.89€.

DISSOLUTION DU SIRS – REVERSEMENT DE LA SOULTE

Dissolution du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire (SIRS) de Saint Romain de Colbosc – arrêté préfectoral du 10 mai 2019. Soulte de 1 849.30€ à répartir aux communes membres en tenant compte du poids de la population DGF au 31/12/2016, soit 120.97€ pour la commune de SAINNEVILLE. Reversement de 120.97€ à l'association Pian'Piane, adopté à l'unanimité.

III. TRAVAUX EN COURS

Route du Château réalisée par la CU conformément à notre demande.

Eglise : planning d'avancement des travaux tenu, réunion de chantier tous les 15 jours le mardi à 13h30. Mariage du 12/10 prévu dans l'organisation du chantier, l'accès sera modifié ce jour-là.

Mur du cimetière : rendez-vous prévu pour organiser la pose. Quelques modifications préalables à définir avec les riverains concernant le ruissellement, à réaliser par l'équipe technique. Discussion sur l'entretien du cimetière.

IV. QUESTIONS DIVERSES

- Commission loisirs : lundi 30/09 à 18h30.
- Réunion bibliothèque : lundi 30/09 à 17h.
- Ouverture du secrétariat de la Mairie le mercredi de 10h à 12h, outre les lundis et jeudis.
- Bulletin municipal : proposition de le gérer en direct, sans intermédiaire. Réunion de préparation le mardi 1^{er} octobre à 15h. Les élus volontaires sont invités à y participer.

L'ordre du jour étant épuisé et après quelques questions diverses, le Conseil Municipal se sépare à 21h30.